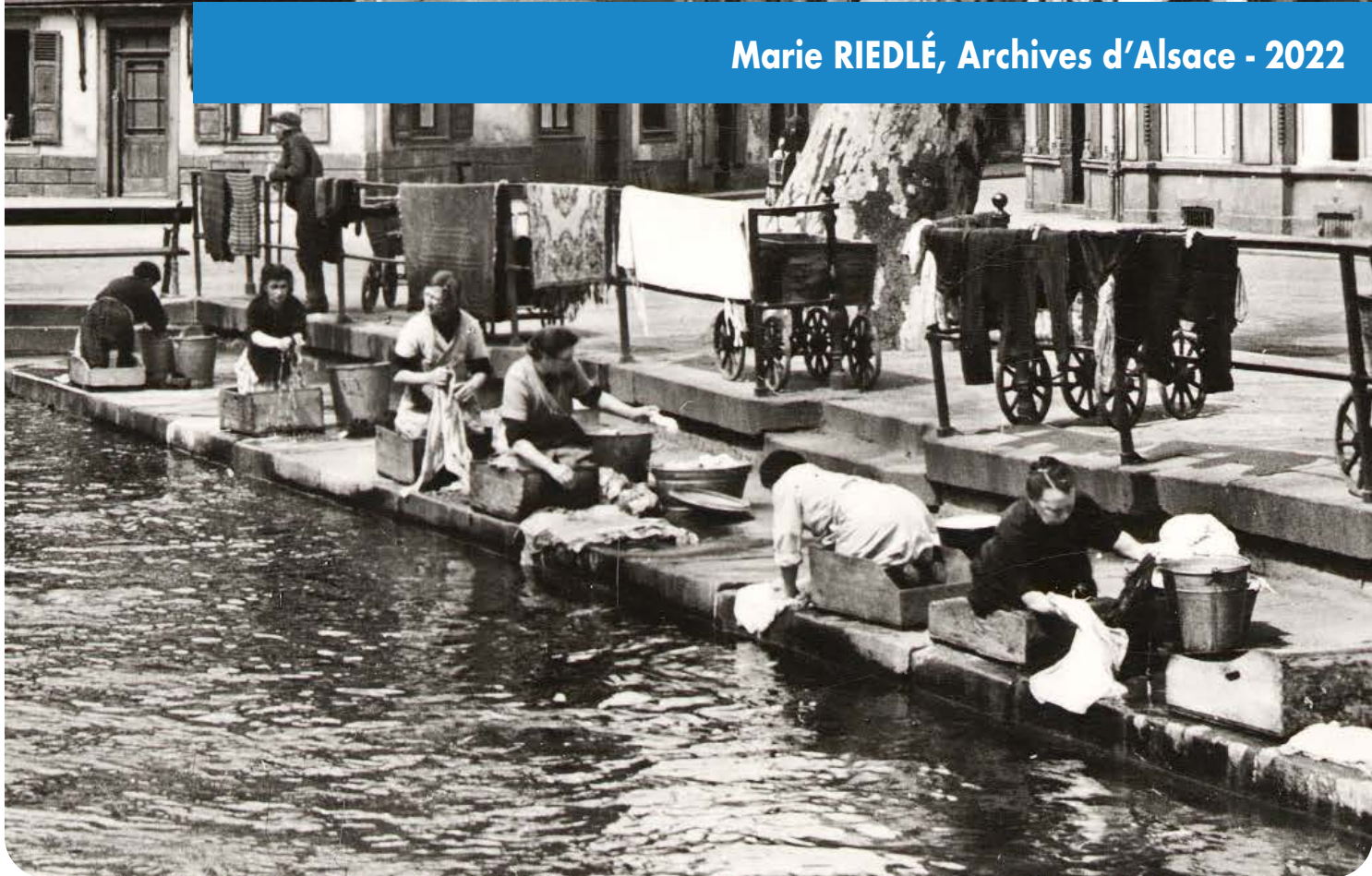




L'EAU À COLMAR : COMMENT LA VILLE A-T-ELLE GÉRÉ CETTE RESSOURCE ?

Un dossier du service éducatif
des Archives d'Alsace

Marie RIEDLÉ, Archives d'Alsace - 2022



INTRODUCTION

L'eau à Colmar : comment la ville a-t-elle géré cette ressource ?

Alors que la majorité de la population mondiale vit en ville, l'approvisionnement et l'accès de tous les urbains à une eau en quantité et qualité suffisantes se trouvent à la croisée de problématiques environnementales (ex : la question des ressources disponibles) et de développement (ex : les enjeux sociaux, économiques et sanitaires). Le thème de ce dossier est d'interroger comment la ville de Colmar s'est-elle dotée d'un système d'approvisionnement en eau potable et comment parvient-elle à gérer cette ressource.

En effet depuis l'Antiquité, avec ses aqueducs, l'histoire de l'approvisionnement en eau est celle d'un défi logistique pour fournir des systèmes d'eau potable. Au Moyen Age des réseaux de distribution se mettent en place à mesure que les villes se développent à travers les canalisations à ciel ouvert, puis souterraines. Le système se développe pour alimenter des fontaines au XII^e et surtout XIII^e siècle, où l'on peut se fournir en eau potable. Les citoyens s'approvisionnent surtout aux puits, des lieux de sociabilité essentiels dans la ville. L'eau à Colmar est présente partout ; ses usages sont variés et participent au développement de la ville.

Depuis la fin du XVIII^e siècle, les expériences de desserte de particuliers en eau se sont multipliées. Mais pour l'essentiel, la population se contentait d'aller à la fontaine publique ou de tirer de l'eau au puits sur place. Au début du XIX^e siècle, on compte 28 points d'eau qui se répartissent dans les quartiers de la ville. Ce chiffre augmente à 68 puits en 1876.

Colmar est parcouru par différents fleuves et rivières (l'Ill, la Thur, La Lauch et la Fecht). Pour l'irrigation le Muhlbach (« ruisseau aux moulins »), cours d'eau artificiel, a été construit. Les incendies, véritable fléau des villes ainsi que les épidémies sont à l'origine d'une véritable réflexion sur l'approvisionnement des villes en eau. Beaucoup de projets sont abandonnés comme celui de Lantz (1854-1858) ou encore celui de Krafft (1859- 1865). Ils sont rejetés par le conseil municipal comme le suggèrent les différents documents présents aux Archives d'Alsace. Finalement c'est l'ingénieur suisse, Henri Grüner, qui remporte le chantier de distribution en eau potable de la ville de Colmar. Les travaux de canalisations débutent en 1882 et s'achèvent le 6 juillet 1884. Le réseau d'une longueur de 34 679 mètres, compte 800 abonnés. Le système est par la suite amélioré grâce à la construction du château d'eau. Colmar peut servir d'exemple efficace pour montrer le cheminement à tâtonnement des villes vers un système d'approvisionnement en eau potable.

INTRODUCTION

Quelles sont les contributions de l'activité pédagogique aux disciplines, aux enseignements pratiques interdisciplinaires et aux parcours ?

Géographie :

Sensibiliser les élèves aux problèmes posés aux espaces humains par le changement global et la tension concernant des ressources essentielles (énergie, eau, alimentation).

Faire comprendre aux élèves la nécessité de prendre en compte la vulnérabilité des espaces humains, mais sans verser dans le catastrophisme et en insistant sur les capacités des sociétés à trouver des solutions permettant d'assurer un développement durable.

Physique-Chimie :

Qualité et traitement des eaux (purification, désalinisation) : potabilité de l'eau, techniques d'analyse, protection et gestion de l'eau.

Gestion des ressources naturelles : gestion et consommation d'eau, les rapports à l'eau, etc.

SVT :

Caractériser quelques-uns des principaux enjeux de l'exploitation d'une ressource naturelle par l'être humain en lien avec quelques grandes questions de société.

L'exploitation de quelques ressources naturelles par l'être humain pour ses besoins en nourriture et ses activités quotidiennes.

Comprendre et expliquer les choix en matière de gestion des ressources naturelles à différentes échelles.

Langues et cultures régionales :

Analyser la mise en place du système d'approvisionnement en eau potable dans les villes alsaciennes.

Parcours Citoyen

L'eau est une ressource limitée et la question de l'engagement du citoyen dans sa propre consommation.

Parcours Avenir

La découverte des métiers liés à la gestion des ressources naturelles et au génie civil.

Parcours Santé

L'importance de l'eau pour la société et le corps humain.

SOMMAIRE

INTRODUCTION

SOMMAIRE

PARTIE I : DE L'EAU PARTOUT EN ALSACE ET À COLMAR

Questions

PARTIE II : LES AMÉNAGEMENTS LIÉS À LA GESTION DE L'EAU

- 1 - Les puits et les fontaines
- 2 - Les premiers projets de distribution du réseau d'eau potable à Colmar (1854-1865)
- 3 - La mise en place d'un réseau canalisé et la construction d'un château d'eau (1881-1886)

Questions

PARTIE III : L'EAU, SOURCE DE VIE ET AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE

- 1 - Les usages variés et multiples de l'eau

Question de synthèse

- 2 - Les conflits d'usage

Questions

Pour aller plus loin

ANNEXES : documents iconographiques de 1 à 17

BIBLIOGRAPHIE

DOCUMENT 1



Carte de l'Alsace et du Rhin,
Archives d'Alsace, site Colmar, plan 492.

1 - Quel ensemble géographique est représenté sur cette carte ?

.....

2 - Quel grand fleuve est présent sur cette carte ? Colorie-le en bleu

.....

3 - Quel autre cours d'eau passe par Colmar ? Colorie-le en bleu

.....

4 - Quel type de paysage apparaît entre l'Ill et le Rhin ?

.....

.....

DOCUMENT 2



Carte de Colmar extraite de M.MERIAN,
Topographia Alsatiae, 1663 - Archives
d'Alsace, site de Colmar Gf 134/26

5 - Quelle est l'échelle géographique utilisée pour cette carte ?

.....

6 - Colorie en jaune les éléments remarquables sur la carte (cathédrale, muraille, mairie = Rathaus, les moulins = S.Guidonis mühl)

.....

7 - Nommer les rivières qui sont présentes autour ou dans Colmar. Colorie-les en bleu sur la carte

.....

8 - Cite le cours d'eau artificiel créé pour alimenter en eau les fossés autour des remparts de Colmar et servant jadis à l'irrigation et à actionner les moulins. Colorie-le en violet sur la carte.

.....

9 - Montrer le rôle de l'eau dans la protection de la ville :

.....

10 - Comment peux-tu caractériser la densité de l'habitat à Colmar ?

.....

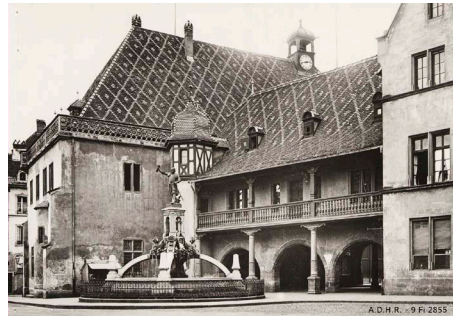
.....

« Jusqu'à la fin du XIX^e siècle, l'approvisionnement en eau de la population colmarienne était assuré par des puits. Au début du siècle, en 1814, 28 points d'eau se répartissaient ainsi dans les différents quartiers et 6 extra-muros. La Ville modernisa peu à peu l'accès à l'eau, en remplaçant le fastidieux puisage par des pompes à balancier. En 1839, le réseau comprenait 12 puits classiques et 29 équipés d'une pompe. Leur profondeur variait, 24 avaient entre 3 et 6 mètres et 17 de 6 à plus de 8 mètres. Sous le Second Empire, en 1866, la Ville comptait 56 puits équipés d'une pompe et un puit sans. Dix ans plus tard, 68 pompes fournissaient l'eau nécessaire aux Colmariens. L'entretien de ces puits était régulièrement attribué par voie d'adjudication, à un maître fontainier ou à un serrurier-mécanicien ».

Francis Lichtlé, « Du Puits au château d'eau. La création du réseau d'eau potable à Colmar (1858-1886) » dans Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Colmar, 2007-2008.



Le plus ancien puits de Colmar, construit en 1584, qui se situe place des Dominicains à Colmar. Photo Marie Riedlé.



Fontaine de Schwendi, Archives d'Alsace, site Colmar, 9 Fi 2855.

11 - Comment les Colmariens s'approvisionnent-ils en eau jusqu'à la fin du XIX^e siècle ? (documents 3, 4 et 5)

.....

.....

.....

12 - Combien la ville de Colmar compte-t-elle de puits ? De quand date le plus ancien puits ? (documents 3 et 4)

.....

13 - Quelle nouveauté met-on en place pour faciliter le pompage de l'eau ? (document 3)

.....

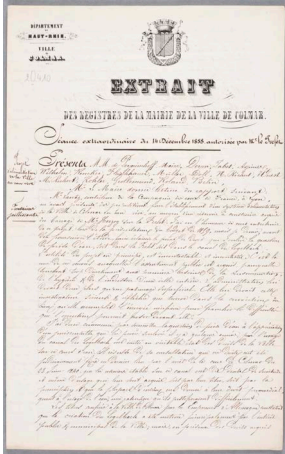
.....

14 - Qui est en charge de l'entretien des puits ? (document 3)

.....

.....

1 - Le projet LANTZ (1854-1858)



DOCUMENT 6

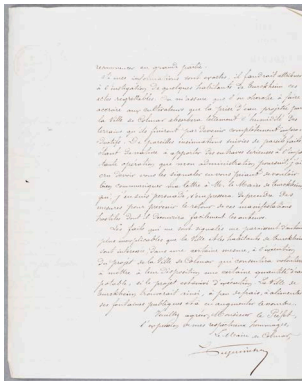
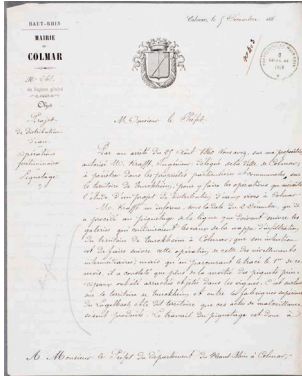
Ville de Colmar, extrait des registres de la mairie.
Séance extraordinaire du 14 décembre 1858.
Archives d'Alsace,
site Colmar, 2 0 410/01

Séance extraordinaire du 14 décembre 1858, autorisée par M.le Préfet.

M.le Maire donne lecture du rapport suivant : M. Lantz, contrôleur de la compagnie des eaux de France, à Lyon, m'avait présenté des propositions pour l'établissement d'un système d'alimentation de la ville de Colmar en eau vive, au moyen d'un réservoir à construire auprès du barrage de M.Herzog sur la Fecht. J'ai en l'honneur de vous entretenir de ce projet lors de la présentation du budget de 1859 mais je devais avant d'en poursuivre l'étude, faire éclaircir le point de droit que soulève la question de prise d'eau, soit dans la Fecht, soit dans le canal du Logelbach. L'utilité du projet en principe, est incontestable et incontestée. C'est là une de ces œuvres auxquelles l'assentiment public est acquis, parce qu'elles touchent trop directement aux premiers besoins de la consommation, de l'hygiène et de l'industrie d'une ville entière. L'administration lui devait donc plus qu'un patronage superficiel. Elle lui devait cette investigation sérieuse et réfléchie qui trouve dans la conviction du bien qu'elle accomplit l'énergie nécessaire pour franchir les difficultés que l'exécution pourrait poser devant elle.

J'ai donc commencé par soumettre la question de prise d'eau, à l'appréciation d'un jurisconsulte que les procès soulevés il y a plusieurs années, par l'usage du Canal du Logelbach, ont initié au véritable état des droits de la ville sur ce cours d'eau. Il en résulte de sa consultation que ces droits ont été judiciairement fixés en dernier lieu par l'arrêt de la cour de Colmar du 23 juin 1840, que les usiniers établis sur ce canal ont des droits de servitude et même d'usage qui leur sont acquis, soit par leur titre, soit par la prescription et que la plupart d'entre-eux ont donné à leur droit primordial quant à l'usage de l'eau, une extension qu'ils justifieraient difficilement. Les titres conférés à la ville de Colmar par les Empereurs d'Allemagne constatent que la création du Logelbach a été motivée, principalement par l'intérêt public et municipal de la ville ; mais en présence des droits acquis par les usiniers, il serait difficile de dire si la ville pourrait, ou non, faire une prise d'eau nouvelle ou amplifier celle qui existe depuis des siècles au barrage du Logelbach. Dans le premier cas, les usiniers se plaindraient avec raison de la diminution du volume des eaux si la prise d'eau devait s'opérer sur la quantité nécessaire au roulement des usines ; dans le second cas, ils se plaindraient de l'augmentation du volume qui serait supérieur à la capacité actuelle du lit. D'après le projet Lantz, on prendrait l'eau à la Fecht en aval de Turckheim, immédiatement au-dessus du barrage établi par M.Herzog qui a pratiqué sur ce point une nouvelle prise d'eau. Dans l'opinion du jurisconsulte, la ville ne pourrait rien entreprendre en cet endroit sans s'être entendue avec M.Herzog qui, par les travaux énormes et dispendieux qu'il y a exécutés, s'est acquis une position prépondérante qui lui permettrait peut-être de faire de la ville une concession sur la dérivation même qui lui appartient et qu'il a fait autoriser. »

2 - Le projet d'Edouard KRAFFT (1859-1865)



Lettre du Maire à
M. le Préfet, août 1860.
Archives d'Alsace,
site Colmar, 2 O 410/02

Colmar le 5 décembre 1860.

Objet : Projet de distribution d'eau - Opération préliminaire - Piquetage.

Monsieur le Préfet,

Par arrêté du 25 août 1860 vous avez sur ma proposition autorisée M. Krafft, Ingénieur délégué de la Ville de Colmar, à pénétrer dans les propriétés particulières et communales sur le territoire de Turckheim, pour y faire les opérations qui nécessitent l'étude d'un projet de distribution d'eaux vives à Colmar.

M. Krafft m'informe, sous la date du 2 décembre, qu'il a procédé au piquetage de la ligne que doivent suivre les galeries qui conduiraient les eaux de la nappe d'infiltration du territoire de Turckheim à Colmar ; que son intention est de faire suivre cette opération de celle des nivellements intermédiaires ; mais qu'en parcourant le tracé le 1er de ce mois, il a constaté que plus de la moitié des piquets principaux ont été arrachés et jetés dans les vignes. C'est surtout sur le territoire de Turckheim et entre les fabriques supérieures du Logelbach que ces actes de malveillance se sont produits. Le travail de piquetage est donc à recommencer en grande partie.

Si mes informations sont exactes, il faudrait attribuer à l'instigation de quelques habitants de Turckheim ces actes regrettables. On m'assure que l'on cherche à faire croire aux cultivateurs que la prise d'eau projetée par la Ville de Colmar absorbera tellement l'humidité des terrains qu'ils finiront par devenir complètement improductifs. De pareilles insinuations suivies de pareils faits, étant de nature à apporter des entraves sérieuses à l'importante opération que mon administration poursuit. J'ai cru devoir

vous le signaler en vous priant de vouloir bien communiquer ma lettre à M. le Maire de Turckheim qui j'en suis persuadé, s'empressera de prendre des mesures pour prévenir le retour de ces manifestations hostiles dont il découvrira facilement les auteurs. Les faits qui me sont signalés me paraissent d'autant plus inexplicables que la Ville et les habitants de Turckheim sont intéressés dans une certaine mesure, à l'exécution du projet de la Ville de Colmar qui consentira volontiers à mettre à leur disposition une certaine quantité d'eau potable, si le projet est suivi d'exécution. La Ville de Turckheim trouverait ainsi, à peu de frais, à alimenter ses fontaines publiques et à augmenter le nombre.

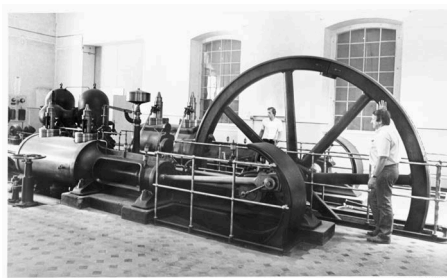
Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes respectueux hommages,
Le maire de Colmar, M. de Peyerimhoff. »

Le projet de Heinrich Grüner

« Suite au contentieux d'Edouard Kraft, la Ville mit provisoirement son projet de distribution d'eau en veilleuse. Mais en juin 1880, le violent incendie de l'hôtel des Six Montagnes Noires réactualisa le projet, soulevant le problème du manque d'eau lors des périodes de sécheresse. Le Conseil était partagé entre deux opinions. Les uns souhaitent chercher l'eau à une certaine distance de Colmar pour pouvoir l'acheminer vers la ville par une conduite souterraine. Les autres préféraient puiser dans la nappe phréatique. Le 12 janvier 1881, la ville traita avec Henri Grüner, ingénieur bâlois, spécialiste de projets de distribution d'eau pour un avant-projet rétribué à 1200 marks. Grüner chercha d'abord des sources en montagne, espérant amener l'eau par pente naturelle vers Colmar. Il entreprit des sondages dans la vallée de Munster et dans de petites vallées secondaires comme celles de Niedermorschwihr-Katzenthal-Wettolsheim-Eguisheim. Mais le débit s'avéra insuffisant. Il porta alors ses recherches vers la nappe souterraine de la vallée de Munster dans le secteur de Saint-Gilles, mais reconnut l'impureté des eaux. Finalement, il décida de sonder la nappe phréatique au sud de Colmar, au-delà de la zone des cultures maraîchères. (...) Le Conseil vota un crédit de 13000 marks pour le forage d'un puits d'essai au Rudelwadel (à la lisière du bois du Thurwald, à gauche de la Thur, près de la ligne ferroviaire Colmar- Neuf-Brisach). Le chantier débuta le 21 novembre. Le puits devait avoir un diamètre intérieur de 4 mètres. (...) Le 18 janvier 1882, l'entrepreneur atteignit la profondeur de 6,93 m et 6,12 m pour la hauteur de l'eau. Les premiers essais furent alors entrepris. Dans un rayon de 95 m autour du puits d'essai, Grüner plaça 65 tubes en fer. Le pompage devait s'effectuer par deux pompes centrifuges actionnées par une « locomobile ». (...) Les essais définitifs eurent lieu du 15 février au 6 mars 1882. Pendant 19 jours, les pompes puisèrent 71,86 litres par seconde. Le régime permanent fut atteint après une baisse de 1,10 m du puits. Après pompage, le niveau se rétablit en 19 minutes. Les essais furent concluants. Le puits d'essai suffisait à l'alimentation de Colmar. Le 24 mai 1882, Hepp, ingénieur des Ponts et Chaussées, déposa un rapport favorable au projet Grüner, estimé à 650 000 marks, non compris les embranchements et les compteurs. Le Conseil l'adopta le 3 octobre et vota un crédit de 800 000 marks. (...) Le projet de Grüner prévoyait un réseau canalisé de 26286 mètres. Au fur et à mesure des travaux, la Ville décida de prolonger certains secteurs. Finalement, le réseau eut une longueur totale de 34679 mètres, représentant 1500 tonnes de tuyaux. Les chaudières purent être mises sous pression dès la mi-mai 1884 et la distribution de l'eau (sans le château d'eau) fut assurée dès le 6 juillet 1884 avec 800 abonnés. »

Francis Lichtlé, « Du Puits au château d'eau. La création du réseau d'eau potable à Colmar (1858-1886) » dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Colmar*, 2007-2008.

DOCUMENT 8



DOCUMENT 9

Pompe à vapeur destinée au pompage de l'eau au puits de forage. Archives d'Alsace, site Colmar, 58 FI 301



DOCUMENT 10

« Le château sans eau », article de Christelle Didierjean dans les DNA, 8 août 2017

II**2****LES AMÉNAGEMENTS
LIÉS À LA GESTION
DE L'EAU**LA MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU
CANALISÉ ET LA CONSTRUCTION
D'UN CHÂTEAU D'EAU
(1881-1886)

15 - Résumer dans le tableau suivant les deux premiers projets de distribution d'eau potable à Colmar qui se sont succédés (documents 6 et 7) :

| PROJET | AUTEURS | DATES | LOCALISATION | DIFFICULTÉS RENCONTRÉES |
|--------|---------|-------|--------------|----------------------------|
| | | | | |
| | | | | |

16 - À quel problème se heurte les villes qui nécessite le besoin en eau rapidement à la fin du XIX^e siècle? (document 8)

17 - Quelles sont les deux opinions qui prévalent au sein du Conseil Municipal afin d'acheminer l'eau à Colmar ? (document 8)

18 - Où Henri Grüner propose-t-il finalement de puiser l'eau pour Colmar ? (document 8)

19 - Combien de temps a duré les travaux pour la réalisation du réseau de distribution d'eau à Colmar ? (document 8)

20 - Quelle est la longueur totale du réseau ? Combien d'abonnés ce dernier compte-t-il ? (document 8)

21 - Où est installé le château d'eau ? Pourquoi ? (document 10)

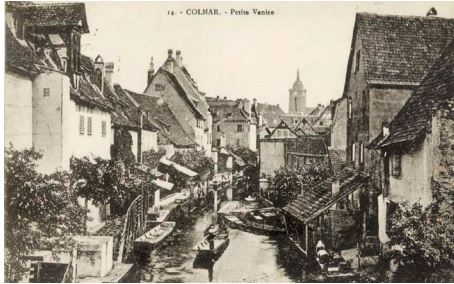
22 - Pourquoi construit-on un château d'eau ? (document 10)

23 - Quels sont l'architecte et l'ingénieur en charge de sa construction ? (document 10)

24 - À quelle date le château d'eau est-il mis en service ? (document 10)

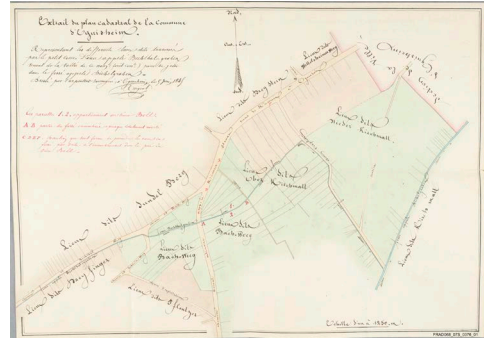
25 - De quel courant artistique, l'architecture du château d'eau relève-t-elle ? (document 10)

DOCUMENT 11



La Lauch, la Petite Venise. Archives d'Alsace, site de Colmar, 9 Fi 317.

DOCUMENT 12



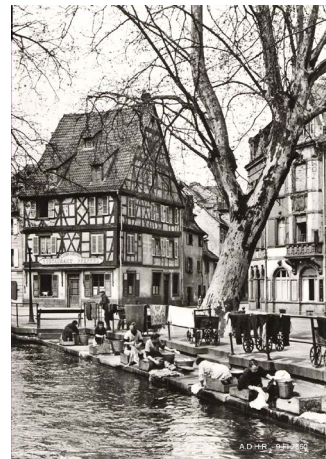
Extrait du plan cadastral de la commune d'Éguisheim représentant des lieux-dits traversés par un cours d'eau, Archives d'Alsace, site de Colmar, 7S 376/01.

DOCUMENT 13



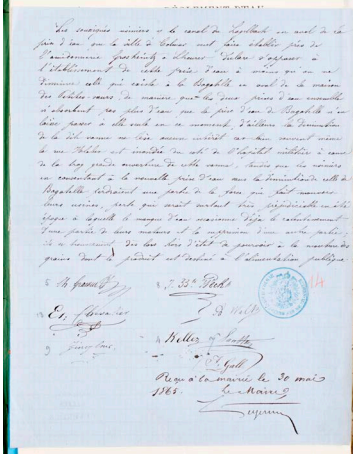
Quai de la poissonnerie, Archives d'Alsace, site de Colmar, 9Fi 3199/01.

DOCUMENT 14



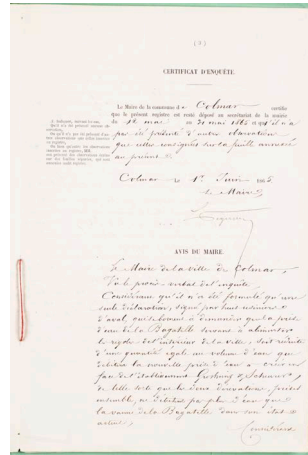
Lavandières, place de la Sinne, Archives d'Alsace, site de Colmar, 9 Fi 2860.

DOCUMENT 15



Lettre des usiniers du canal du Logelbach, Archives d'Alsace, site de Colmar, 7 S 325/16.

DOCUMENT 16



Réponse du maire Certificat d'enquête, Archives d'Alsace, site de Colmar, 7 S 3255/18.

QUESTIONS :

26 - Qui sont les signataires de cette lettre ? À qui l'adressent-ils ?

.....

27 - Quelles inquiétudes ont-ils ?

.....

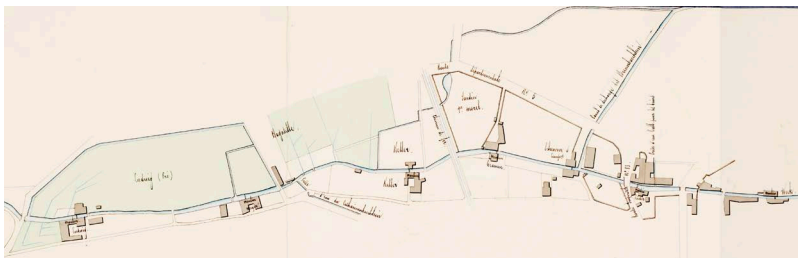
28 - Pourquoi l'arrivée de l'eau est-elle très importante pour ces usiniers ?

.....

29 - Quelles réponses apporte le maire de Colmar ?

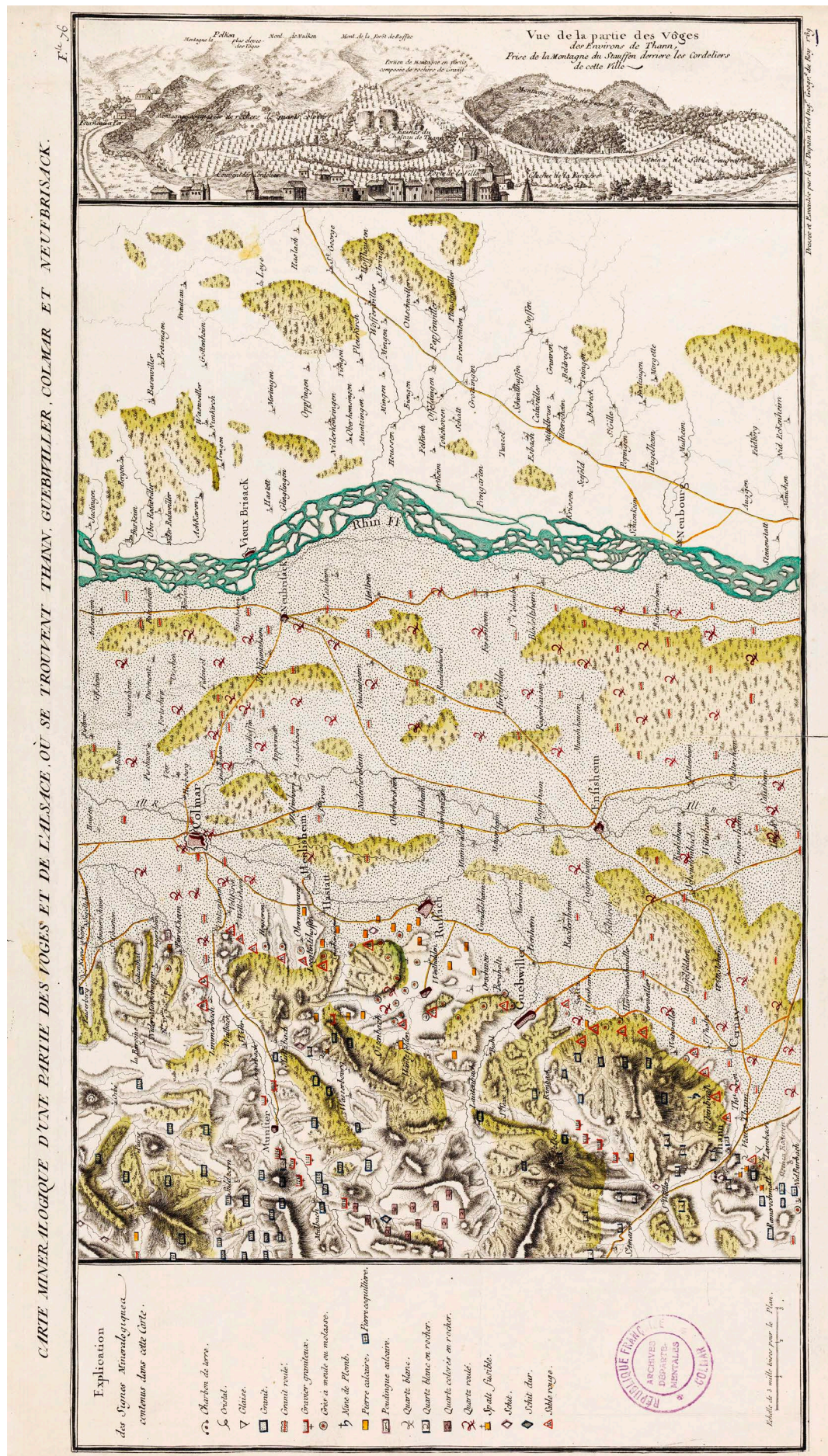
.....

DOCUMENT 17

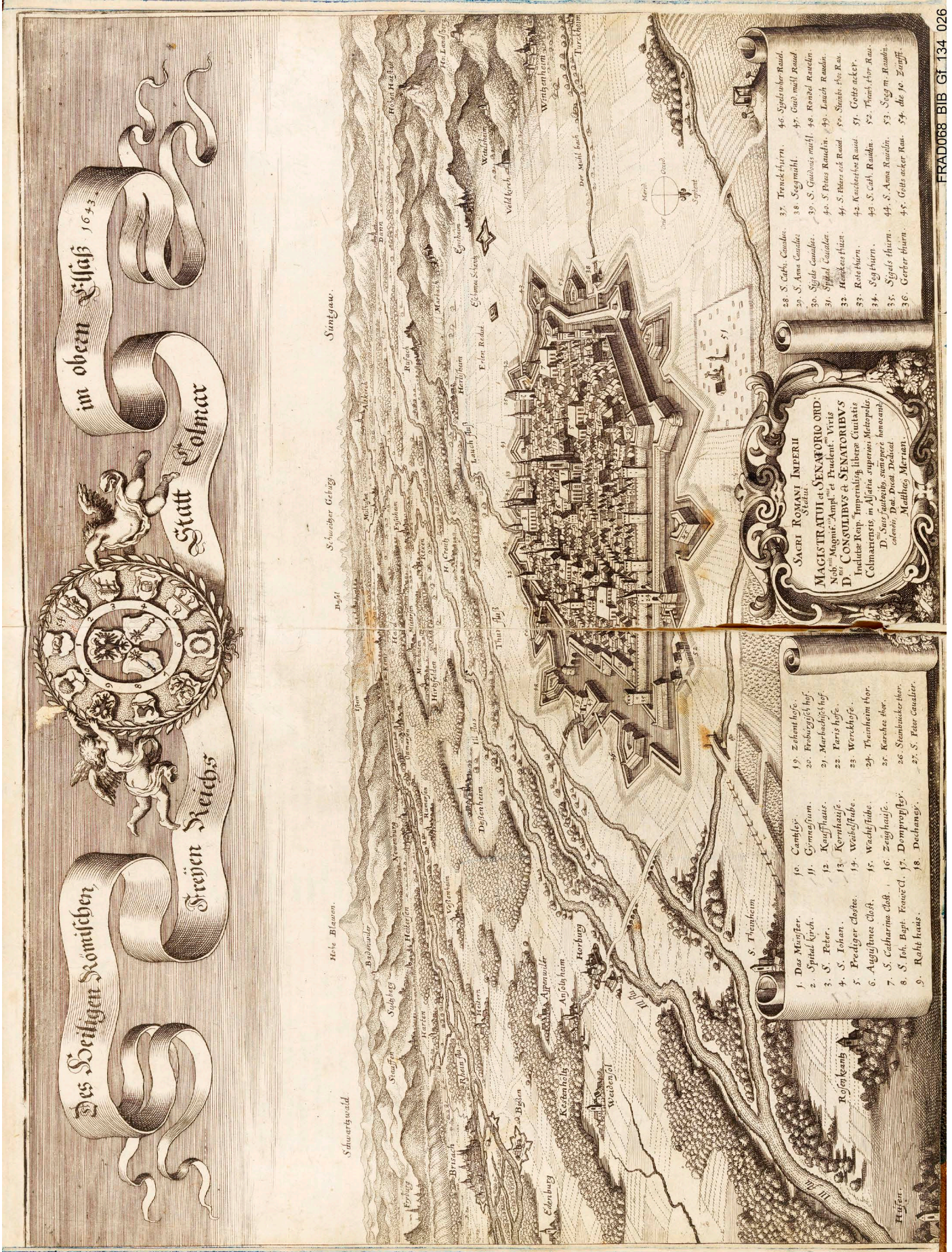


Extrait du plan du Logelbach à l'appui du rapport sur la prise d'eau dans l'usine Barth pour l'arrosage du quartier de Rouffach à Colmar. Adressé par l'ingénieur en chef. Colmar le 2/3 juin 1865 (Ponts et Chaussées Département du Haut-Rhin). Archives d'Alsace, site Colmar, 7 S 325/01/02 (extrait).

30 - Sur le plan, colorie le quartier de la Bagatelle en jaune, le cours d'eau du Logelbach en bleu et les usines en rouge.



Carte de l'Alsace et du Rhin, Archives d'Alsace site Colmar, plan 492

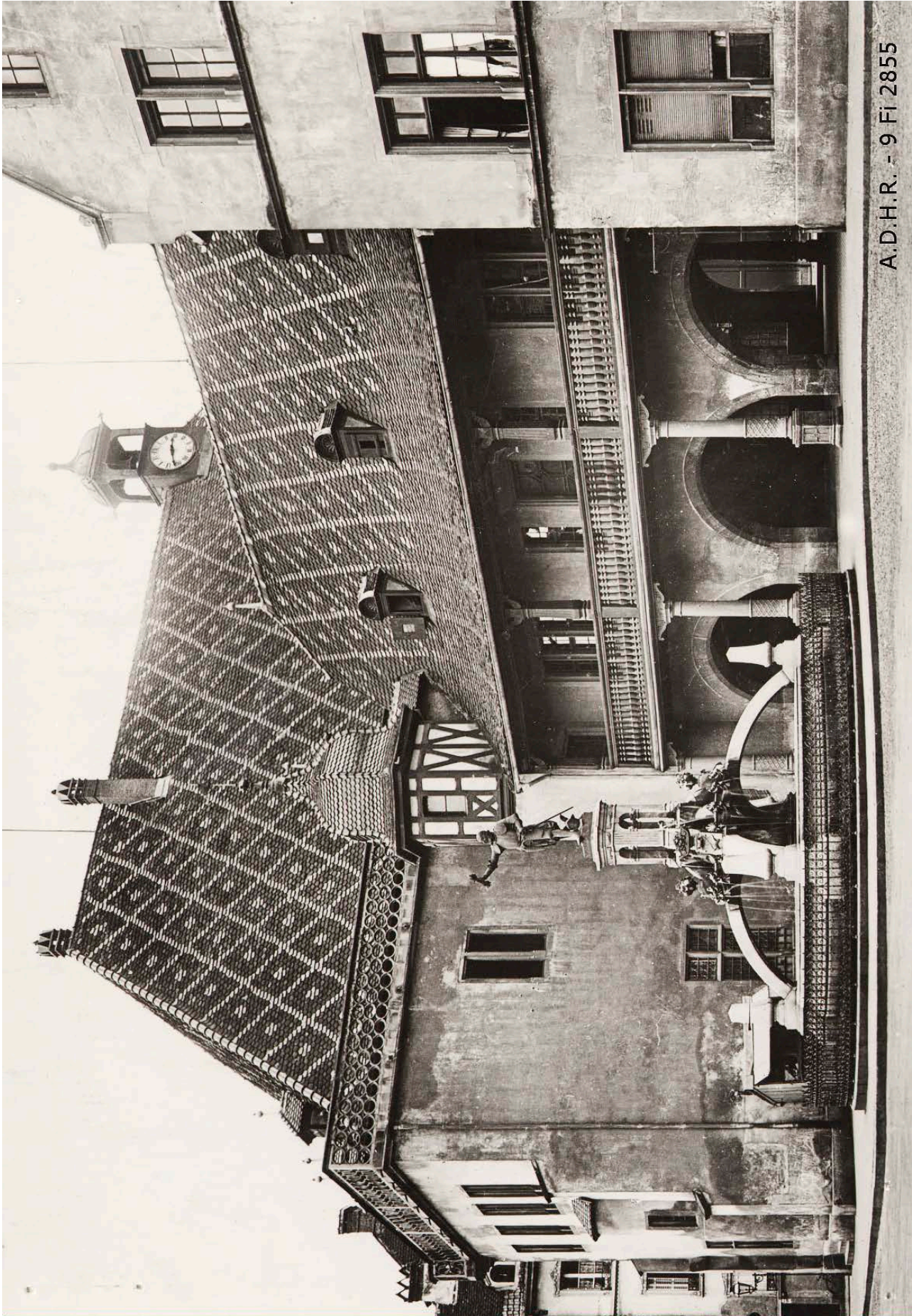


FRAD068 BIB GF 134 026

Carte de Colmar extraite de M. MERIAN, Topographia Alsatiae, 1663 - Archives d'Alsace, site de Colmar Gf 134/26



Le plus ancien puits de Colmar, construit en 1584, qui se situe place des Dominicains à Colmar. Photo Marie Riedlé

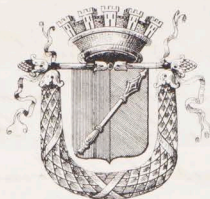


A.D.H.R. - 9 Fi 2855

Fontaine de Schwendi, Archives d'Alsace site Colmar, 9 Fi 2855

DÉPARTEMENT
HAUT-RHIN.

VILLE
de
COLMAR.



20410

EXTRAIT

DES REGISTRES DE LA MAIRIE DE LA VILLE DE COLMAR.

Séance extraordinaire du 14 Décembre 1858, autorisée par M^{le} le Préfet

Projet
d'alimentation
de la ville
en eau vive

Fontaines
jaillissantes

Présente M. M. de Reyminhoff, Maire, Doyen, Talbot, Assinot, Wilhelm, Kuncker, Fuchsberger, Müller, Doll, H. Richert, Wuest, M. Richert, Kohler, Grollemund, Roland, Belin,

M^{le} le Maire donne lecture du rapport suivant:
M^{re} Lantz, contributeur de la Compagnie des eaux de France, à Lyon, m'avait présenté ses propositions pour l'établissement d'un système d'alimentation de la Ville de Colmar en eau vive, au moyen d'un réservoir à construire au pied du barrage de M^{re} Herzog sur la Fecht. J'ai eu l'honneur de vous entretenir de ce projet, lors de la présentation du Budget de 1859, mais je n'avais, avant de vous soumettre l'étude, pu me éclairer le point de vue qui concerne la question de prise d'eau, soit dans la Fecht, soit dans le canal du Logelbach. L'utilité du projet en principe, est incontestable et incontestée. C'est la mise de ce ouvrage auxquelles l'assentiment public est acquis, parce qu'elle touchent trop directement aux premiers besoins de la consommation, de l'hygiène & de l'industrie d'une ville entière. L'administration lui devait donc plus qu'un patronage superficiel. Elle lui devait cette investigation sérieuse & réfléchie que trouve dans la conviction du bien qu'elle accomplit l'énergie nécessaire pour franchir les difficultés que l'exécution pouvait poser devant elle.

J'ai donc commencé par soumettre la question de prise d'eau à l'appréciation d'un juriconsulte qui lui proposait de lever il y a quelques années, pour l'usage du canal du Logelbach un titre au véritable état des droits de la Ville sur ce cours d'eau. Il résulte de sa consultation que ces droits ont été judiciairement fixés en dernier lieu par l'arrêt de la cour de Colmar du 23 Juin 1840, qui les a établis sur ce canal ont été établis de servitude et même d'usage qui leur sont acquis, soit par leur titre, soit par la prescription & que la plupart d'entre eux ont donné à leur droit formidial quant à l'usage de l'eau, une extension qu'ils justifiaient difficilement.

Ces titres acquis à la Ville de Colmar par le Empereur d'Allemagne constatent que la création du Logelbach a été motivée principalement par l'intérêt public & municipal de la Ville; mais, en présence des droits acquis

Extrait des registres de la mairie.
Séance extraordinaire du 14 décembre 1858.
Archives d'Alsace, site Colmar, 2 0 410/01

HAUT-RHIN

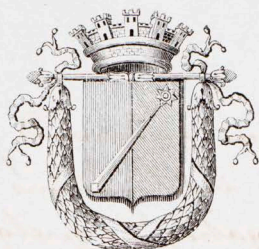
Mairie
DE
COLMAR

N° 261.
du Registre général

Objet

Projet
de Distribution
d'eau.
opérations
préliminaires
Piquetage.
3

Colmar, le 7 Décembre 1860



Monsieur le Préfet,

Par un arrêté du 25 août 1860 vous avez, sur ma proposition, autorisé M. Krafft, Ingénieur délégué de la ville de Colmar, à pénétrer dans les propriétés particulières et communales, sur le territoire de Burekheim, pour y faire les opérations qui nécessitent l'étude d'un projet de distribution d'eau vives à Colmar.

M. Krafft m'informe, sous la date du 2 Décembre, qu'il a procédé au piquetage de la ligne que doivent suivre les galeries qui conduiraient les eaux de la nappe d'infiltration du territoire de Burekheim à Colmar; que son intention est de faire suivre cette opération de celle des nivellements intermédiaires; mais qu'en parcourant le tracé le 1^{er} de ce mois, il a constaté que plus de la moitié des piquets principaux ont été arrachés et jetés dans les vignes. C'est surtout sur le territoire de Burekheim et entre les fabriques supérieures du Logelbach et le dit territoire que ces actes de malveillance se sont produits. Le travail du piquetage est donc à

A. Monsieur le Préfet du Département du Haut-Rhin à Colmar,

recommencer en grande partie.

Si mes informations sont exactes, il faudrait attribuer à l'instigation de quelques habitants de Buerckheim ces actes regrettables. On m'assure que l'on cherche à faire accroire aux cultivateurs que la prise d'eau projetée par la Ville de Colmar absorbera tellement l'humidité des terrains qu'ils finiront par devenir complètement improductifs. De pareilles insinuations suivies de pareils faits, étant de nature à apporter des entraves sérieuses à l'importante opération que mon administration poursuit, j'ai cru devoir vous les signaler en vous priant de vouloir bien communiquer ma lettre à M. le Maire de Buerckheim, qui, j'en suis persuadé, s'empressera de prendre des mesures pour prévenir le retour de ces manifestations hostiles dont il découvrira facilement les auteurs.

Les faits qui me sont signalés me paraissent d'autant plus inexplicables que la Ville et les habitants de Buerckheim sont intéressés, dans une certaine mesure, à l'exécution du projet de la Ville de Colmar qui consentira volontiers à mettre à leur disposition une certaine quantité d'eau potable, si le projet est suivi d'exécution. La Ville de Buerckheim trouverait ainsi, à peu de frais, à alimenter ses fontaines publiques et à en augmenter le nombre.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet,
l'expression de mes respectueux hommages,

Le Maire de Colmar,

L. Dupont



FRAD068_0058Fi_301

Pompe à vapeur destinée au pompage de l'eau au puits de forage. Archives d'Alsace, site Colmar, 58 Fi 301

EN COULISSES (3) Il culmine à 53 mètres

Le château sans eau

Pour ce troisième volet de la série « En coulisses », Les DNA ont poussé les portes du château d'eau de Colmar pour une visite atypique dans ce bâtiment connu de tous les Colmariens.

« **A**u cours du XIX^e siècle, l'approvisionnement en eau de la population colmarienne se faisait au moyen de puits répartis dans les différents quartiers de la ville qui en a compté jusqu'à 68 en 1876 », explique Francis Lichté, ancien architecte à la Ville de Colmar et auteur d'un article intitulé *Du puits au château d'eau... La création du réseau d'eau potable à Colmar 1858-1886*. « Conscient des problèmes de salubrité, principalement après l'épidémie de choléra en 1854, la municipalité envisagea la création d'un réseau de distribution d'eau potable capable de fournir 1 584 mètres cubes par jour », ajoute-t-il.

800 abonnés en 1884

Après plusieurs projets de forage abandonnés, Henri Grüner, ingénieur bâlois, spécialiste de projets de distribution d'eau en 1880, se vit confier le projet de distribution d'eau potable. Les tentatives sur le puits d'essai au Rudelwadel étaient suffisantes pour alimenter en eau la ville de Colmar. Les travaux du réseau canalisé débutèrent en 1882. Plus de 64 kilomètres de tuyaux ont été posés dans toute la ville, et la distribution de l'eau fut assurée dès le 6 juillet 1884 pour 800 abonnés. « Parallèlement au chantier d'installation du réseau, la Ville mena celui du château d'eau. Pour assurer une pression suffisante au réseau urbain, il fallait un château d'eau élevé à plus de 50 mètres au-dessus de la prise d'eau. La municipalité choisit finalement un des emplacements les plus hauts de la ville, près de la cour d'appel », ajoute Francis Lichté. Henri Grüner et l'architecte communal Victor Huen ont donc construit un des lieux emblématiques de Colmar. « Les travaux de gros œuvre s'achevèrent à la fin de l'année 1885, tandis que l'installation du réservoir débuta le 6 juillet 1885. Ce n'est qu'avec beaucoup de retard que les travaux du réservoir s'achevèrent en mars 1886. Le château d'eau devint opérationnel le 13 juin, et l'on procéda à son inauguration le 22 juin », complète l'archiviste.

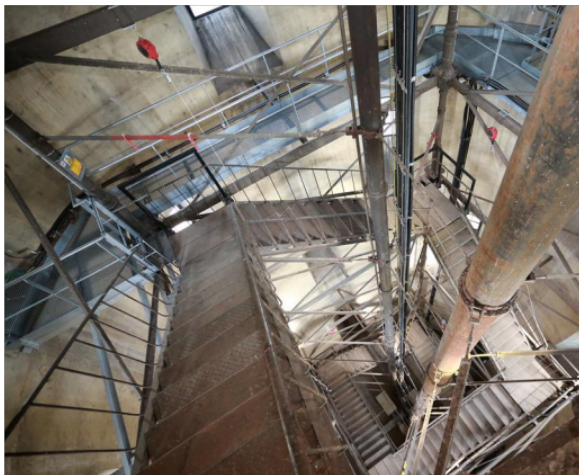
Une dame de fer bien cachée

À l'instar des grandes villes, Colmar possédait enfin son réseau de distribution d'eau potable qui n'a cessé de s'étendre avec l'extension urbaine, tout comme la consommation d'eau. Comme de nombreux bâtiments de cette période, il possède une architecture néogothique, caractéristique de la période de l'annexion de l'Alsace par l'Empire germanique. Il culmine à 53 mètres de haut. Pousser la grande porte en bois de ce bâtiment est un privilège rare qui offre une belle découverte. Les murs sont d'une impressionnante largeur, plus de deux mètres, nécessaire pour



À l'exception de sa toiture, qui a été remplacée en 1961 par un revêtement en cuivre à plus faible pente, le château d'eau est inscrit aux monuments historiques depuis 1993. PHOTOS L'ALSACE - CHRISTELLE DIDIERJEAN

contenir le poids de l'eau. Une fois à l'intérieur, une impression de vide saisi le visiteur



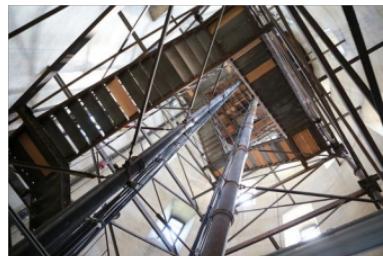
Pour atteindre le haut de la cuve, il suffit de gravir 171 marches !

seul un escalier métallique comble sur les 42 premiers mètres. Surprenant donjon de

ierre qui, dans son antre, offre espace et pièces métalliques. Une dame de fer bien



Bien qu'il ne se visite pas, le château d'eau est un endroit atypique pour les férus d'histoire et d'architecture.



À l'intérieur de la tour, l'escalier métallique d'origine occupe tout l'espace, avec le tuyau de pompage de l'eau.



D'une capacité de 1 250 m³, le réservoir de neuf mètres de haut, dispose d'un fond bombé en tôle de 15 millimètres d'épaisseur et de 12 mètres de diamètre.



L'ouvrage hydraulique est désaffecté depuis 1984. En effet, le plus ancien château d'eau conservé dans la région n'est plus utilisé en tant que tel, la capacité de stockage étant devenue insuffisante par rapport aux besoins toujours croissants des habitants de la région colmarienne. Seul bémol de cette visite du patrimoine architectural et industriel, le château d'eau n'offre aucun panorama sur la ville, les fenêtres en vitrail étant scellées et l'idée d'un belvédère au sommet sur le projet d'origine oubliée. ■

CHRISTELLE DIDIERJEAN

Le château d'eau n'est aujourd'hui utilisé que par les services de télécommunication pour abriter les antennes relais.

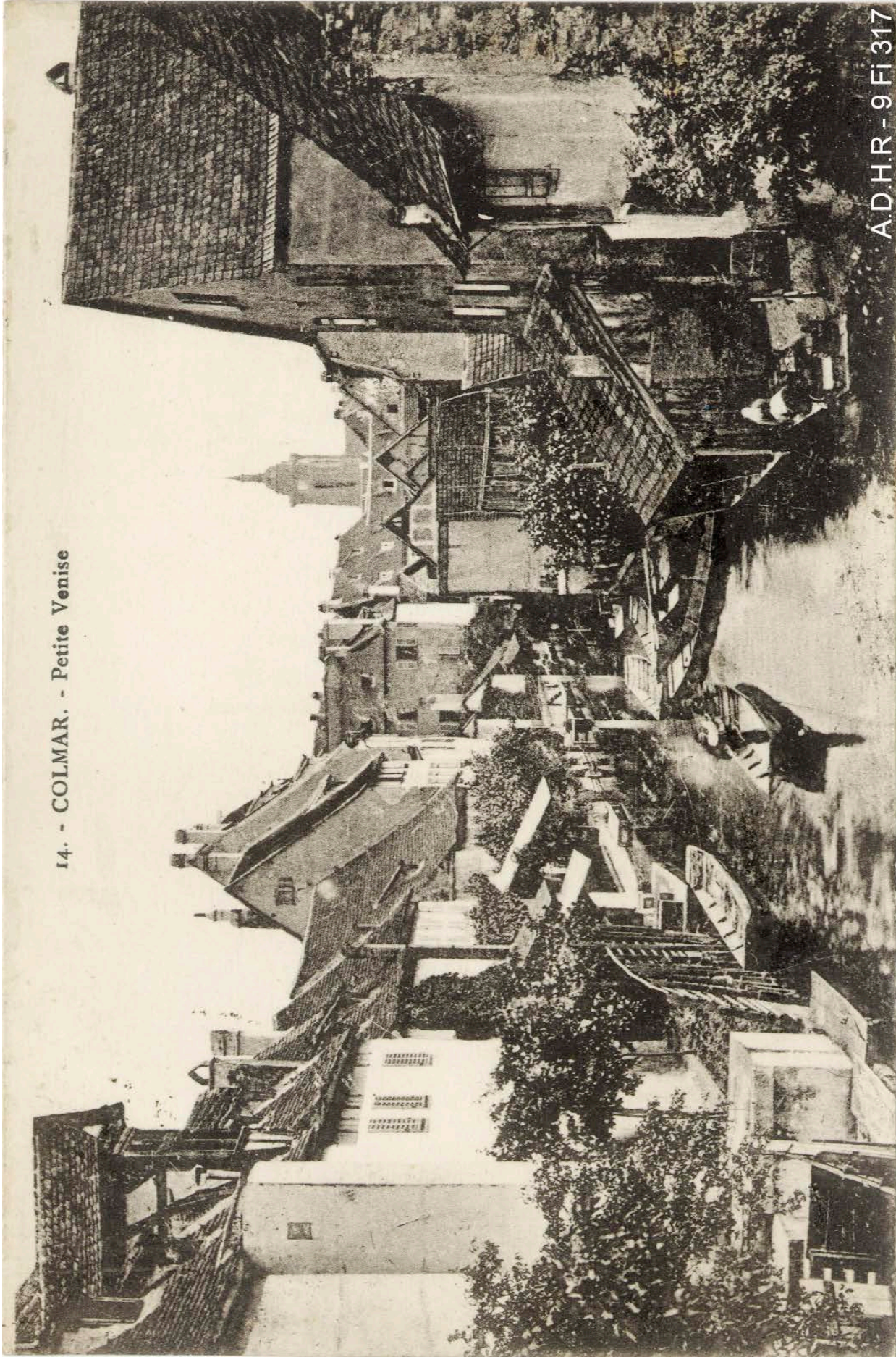
cachée. Quelque 130 marches plus tard, on se trouve sous la cuve. Il faudra encore passer une petite échelle dans un passage étroit, et gravir 41 autres marches pour atteindre le haut de la cuve vide. D'une capacité de 1 250 mètres cubes, le réservoir a un fond bombé en tôle de 15 millimètres d'épaisseur et de douze mètres de diamètre. Une cuve tout aussi vide, puisque



Les travaux du réservoir se sont achevés en mars 1886.

F22-LCO 03

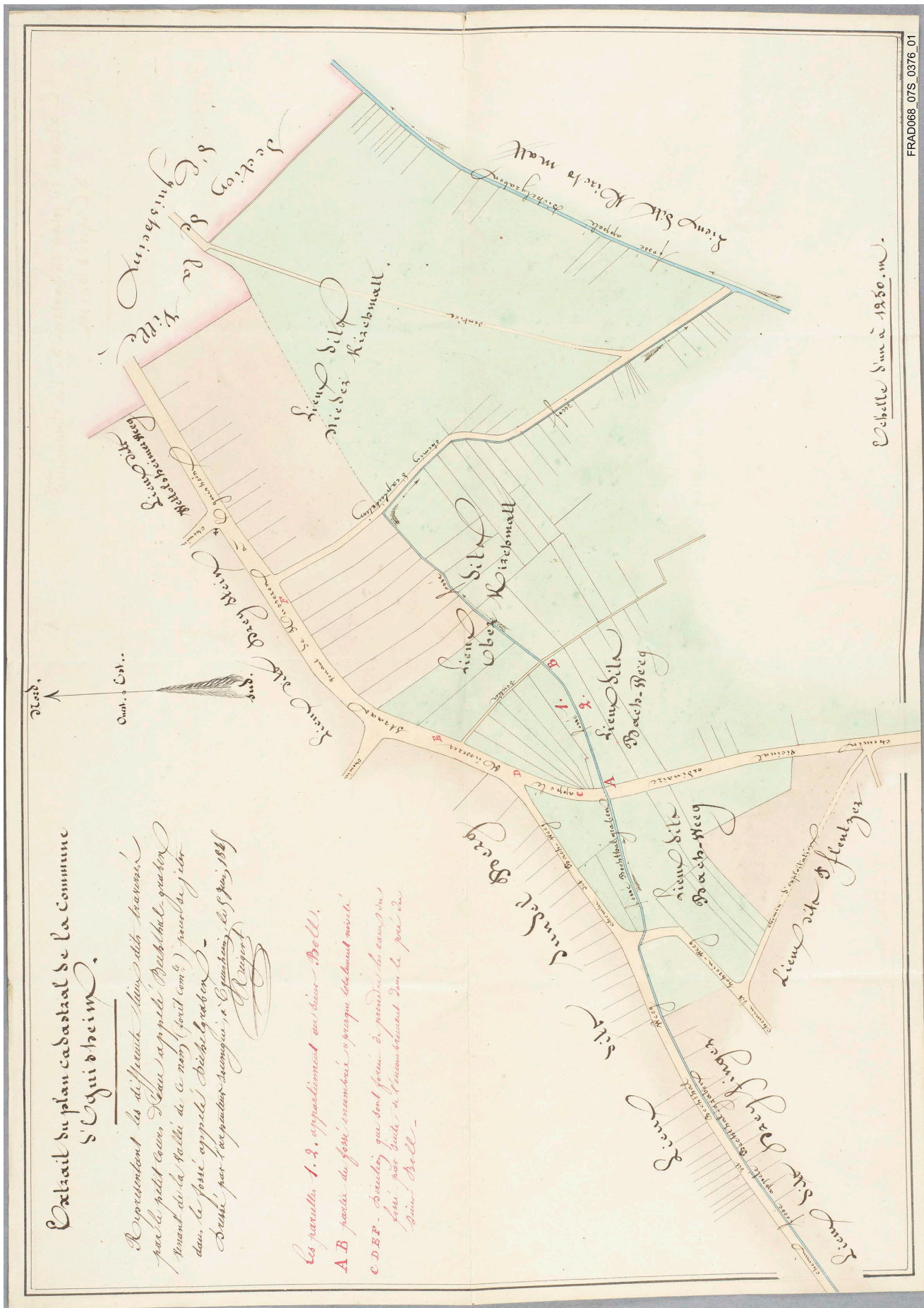
« Le château sans eau », Dernières Nouvelles d'Alsace, 8 août 2017, article de Christelle Didierjean.



14. - COLMAR. - Petite Venise

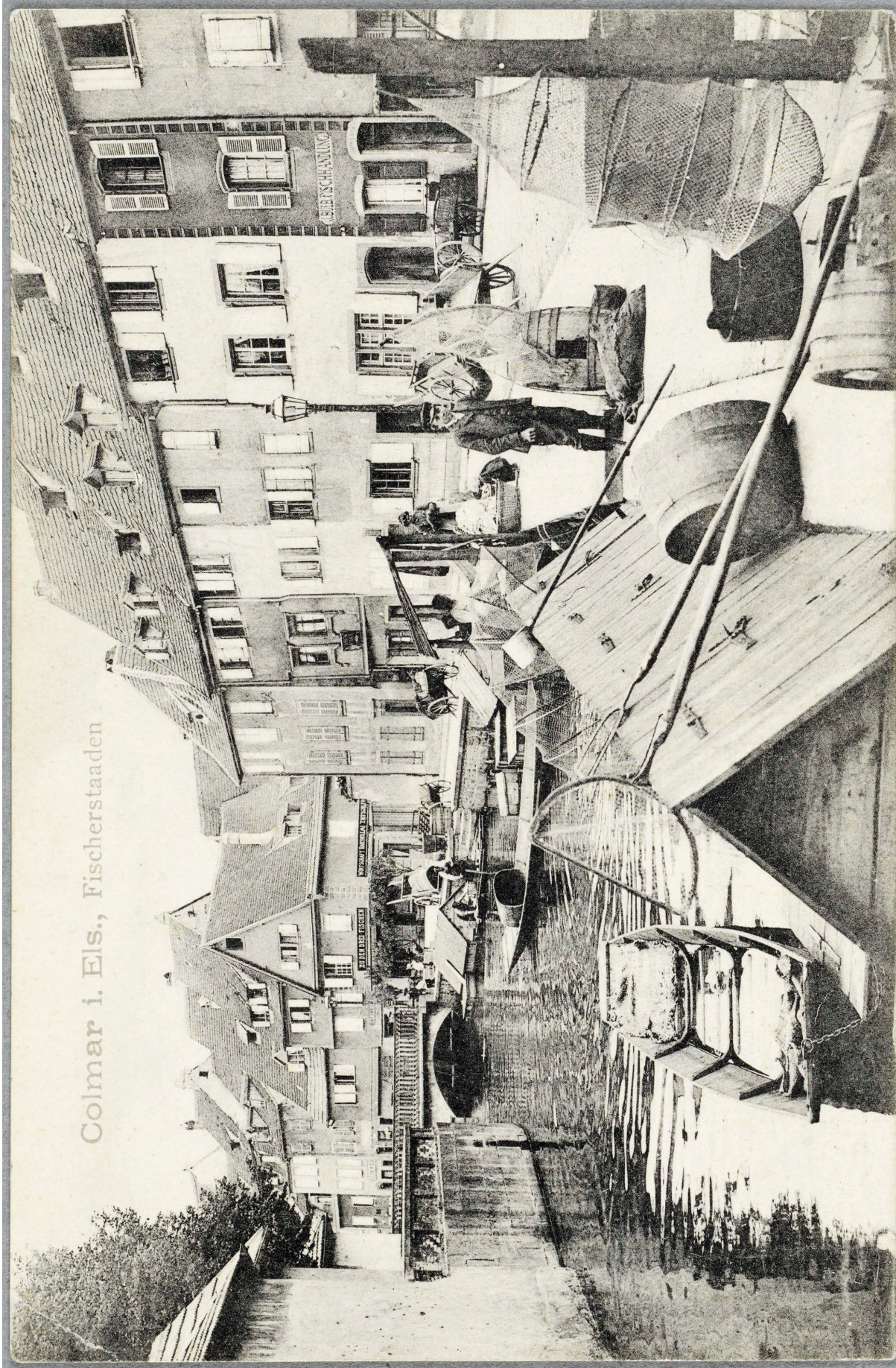
AD.H.R. - 9 Fi 317

La Louch, la Petite Venise. Archives d'Alsace, site de Colmar, 9 Fi 317.



FRAD088_075_0376_01

Extrait du plan cadastral de la commune d'Eguisheim représentant des lieux-dits traversés par un cours d'eau, Archives d'Alsace, site de Colmar, 7S 376/01.



Colmar i. Els., Fischerstaaden

Quai de la poissonnerie, Archives d'Alsace, site de Colmar, 9Fi 3199/01.



A.D.H.R. - 9 Fi 2860

Lavandières,
place de
la Sinne,
Archives
d'Alsace,
site de
Colmar,
9 Fi 2860.

Les soussignés usiniers du canal du Logelbach en aval de la prise d'eau que la ville de Colmar veut faire établir près de l'amidonnerie Grosheintz à Lheureux déclarent s'opposer à l'établissement de cette prise d'eau à moins qu'on ne diminue celle qui existe à la Bagahelle en aval de la maison des Petites-sœurs, de manière que les deux prises d'eau ensemble n'absorbent pas plus d'eau que la prise d'eau de Bagahelle n'en laisse passer à elle seule en ce moment. D'ailleurs la diminution de la dit vanne ne lèse aucun intérêt car bien souvent même la rue Helder est inondée du côté de l'hôpital militaire à cause de la trop grande ouverture de cette vanne, tandis que les usiniers en consentant à la nouvelle prise d'eau sans la diminution de celle de Bagahelle perdraient une partie de la force qui fait mouvoir leurs usines, perte qui serait surtout très préjudiciable en l'époque à laquelle le manque d'eau occasionne déjà le ralentissement d'une partie de leurs mœurs et la suppression d'une autre partie; ils se trouveraient dès lors hors d'état de pourvoir à la mouture des grains dont le produit est destiné à l'alimentation publique.

5 M. Gramm

8 7. 33^{te} Weckh



14

13 Et: Chevalier

A. Walz

9 Finckh

Keller & Sautter

(F. Gall)

Reçu à la mairie le 30 mai 1865.

Le Maire
L. Meyer

Lettre des usiniers du canal du Logelbach, Archives d'Alsace, site de Colmar, 7 S 325/16.

(3)

CERTIFICAT D'ENQUÊTE.

(1) Indiquer, suivant les cas, qu'il n'a été présenté aucune observation,

Ou qu'il n'a pas été présenté d'autres observations que celles inscrites au registre,

Ou bien qu'outre les observations inscrites au registre, MM. ont présenté des observations écrites sur des feuilles séparées, qui sont annexées audit registre.

Le Maire de la commune de Colmar certifie
que le présent registre est resté déposé au secrétariat de la mairie
du 19 mai au 31 mai 1865 et qu'il n'a
par été présentée d'autres observations
que celles consignées sur la feuille annexée
au présent.

Colmar Le 1^{er} Juin 1865.

Le Maire,

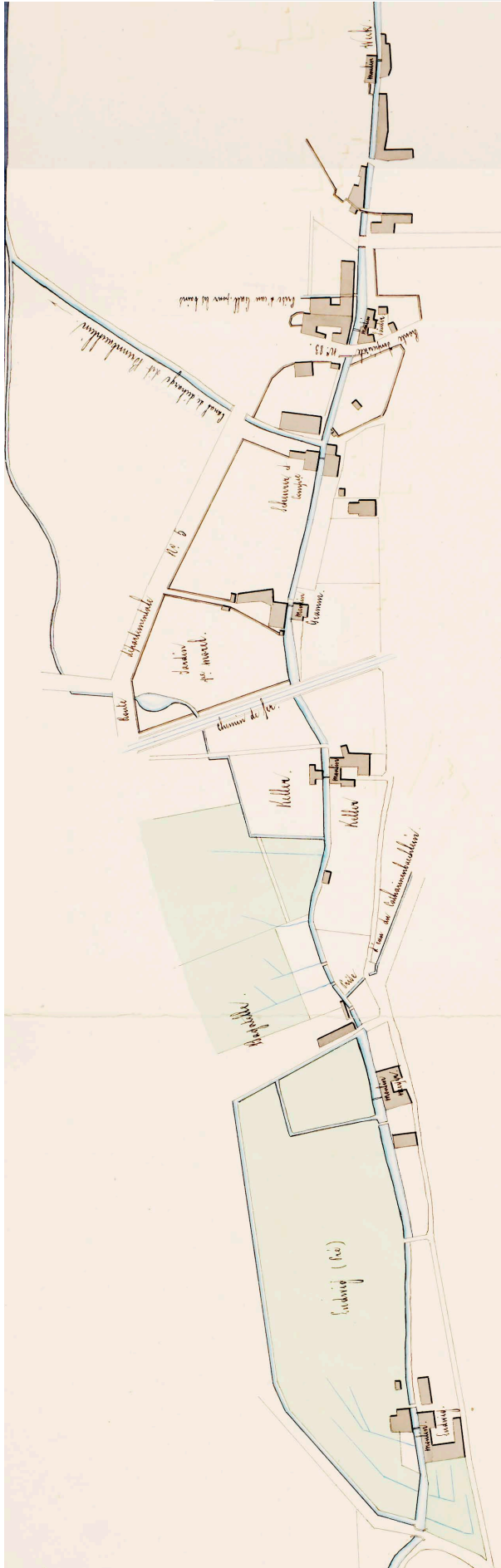
Leymann

AVIS DU MAIRE.

Le Maire de la ville de Colmar,
Vu le procès-verbal de l'enquête,
Considérant qu'il n'a été formulé qu'une
seule déclaration, signée par huit usiniers
d'aval, qui se bornent à demander qu'on prenne
d'eau de la Bayatelle servant à alimenter
les rigoles de l'intérieur de la ville, soit réduite
d'une quantité égale au volume d'eau que
débitera la nouvelle prise d'eau à creuser en
face de l'établissement Grotting & Schuur,
de telle sorte que les deux dérivations, prises
ensemble, ne débitent pas plus d'eau que
la vanne de la Bayatelle dans son état
actuel ;

Considérant

Réponse du maire
Certificat d'enquête,
Archives d'Alsace,
site de Colmar,
7 S 3255/18.



Extrait du plan du Logelbach à l'appui du rapport sur la prise d'eau dans l'usine Barth pour l'arrosement du quartier de Rouffach à Colmar. Adressé par l'ingénieur en chef. Colmar le 2/3 juin 1865 (Ponts et Chaussées Département du Haut-Rhin). Archives d'Alsace, site Colmar, 7 S 325/01/02 (extrait).

BIBLIOGRAPHIE

Monographies

- Grad Charles, L'Alsace, le pays et ses habitants, Paris, Hachette, 1889
- Grad Charles, Etude sur les cours d'eau de l'Alsace, leurs débordements et leur régularisation, Colmar, Jung J.-B., 1876
- Hugo Victor, Le Rhin, Christian Pirot, 1996
- Bischoff Georges, Histoire d'Alsace, Strasbourg, la Nuée Bleue, 2001
- Desjardins Raymond, Le traitement des eaux, Broché, 1997
- Michel Paul, La grande encyclopédie des lieux d'Alsace, Strasbourg, La Nuée bleue, 2010
- Peitz Claude, Contes et légendes du Rhin, Alan Sutton, 2009
- Lefftz Joseph (trad. Claude Odilé), Les fontaines d'Alsace, Soultz, 1955
- Scherlen Auguste, Topographie du vieux Colmar, Colmar, 1996, traduit de Topographie von Alt-Colmar, Strasbourg, 1922
- Leguay Jean-Pierre, L'eau dans la ville au Moyen Age, Rennes, 2002.
- Colloque de Mulhouse, La ville et l'eau. Stadt und Wasser am Oberrhein, Mulhouse, 1994
- Gouédo-Thomas Catherine, Usages de l'eau : dans la vie privée, au Moyen Age, à travers l'iconographie des manuscrits à peintures de l'Europe septentrionale (XIII^e-XV^e siècles), Villeneuve d'Ascq, 1998
- Encyclopédie de l'Alsace, tome 1, Abreuvoirs (M.Grodwohl) 22-23 ; tome 2, Canalisation (Jean-Louis Siffer), 1017, tome 5, Eau (R.Matzen), 2593-2594
- Service régional de l'Aménagement des eaux, L'eau en Alsace, quelques points de repère, Strasbourg, Région Alsace, 1978

Périodiques

- Lichtlé Francis, « Du Puits au château d'eau. La création du réseau d'eau potable à Colmar (1858-1886) » dans Annuaire-société d'histoire et d'archéologie de Colmar, 2007-2008
- Le Rhin richesse de l'Alsace. In Saisons d'Alsace, 12, 1964
- Le Rhin richesse de l'Alsace. In Saisons d'Alsace, 15, 1965
- Didierjean Christelle, « Le château sans eau » dans les DNA, 8 août 2017
- Bloch-Raymond Anny, « Bateaux-lavoirs, buanderies et blanchisseries. Des relations entre espaces publics et espaces privés », Revue des sciences sociales de la France de l'Est, 1984, 13-13 bis, p. 3-21
- Bloch-Raymond Anny, « Les usages domestiques de l'eau : histoire des lavoirs et fontaines en Alsace », Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse, 1990, p.163- 168